

Ntagwabira Alphonse

- Lettre

- constabولية

11/12/976 - 4187/977

51² 95 160cs

RAPPORT DE LA SOIREE DANSANTE DU 6/8/1977
A NYABISINDU.
=====

L'Orchestre IMPALA se méfie actuellement du Ministère de la Jeunesse, cela s'est prouvé dernièrement lorsqu'il a animé une soirée dansante à NYABISINDU. Le problème s'est posé surtout pour le transport :

Le Ministère de la Jeunesse avait accordé à l'Orchestre deux véhicules = 1 TOYOTA Camionnette pour le transport instruments et 1 Combi pour les musiciens. Cependant, le Combi devait les transporter jusqu'à destination et revenir le même jour pour une autre mission, le Président de la Cour Suprême avait aussi promis de livrer un autre véhicule pour le voyage retour.

Après la soirée, c.à.d. le matin, la Cour Suprême nous a envoyé 1 Camionnette Peugeot 404. Immédiatement tout le groupe, entraîné par son Chef, s'est monté la tête et ne voulait pas rentrer à bord du véhicule à sa disposition.

Ce n'est pas tout = - Le Chef de l'Orchestre lui-même et 1 membre nommé RUBANGURA ont menacé les Agents du Ministère de la Jeunesse (Monsieur BIKINDI Simon et NTAGWABIRA Alphonse) qui les accompagnaient, leur ont préféré des injures devant les autorités de NYABISINDU encore présents, jusque même à les battre heureusement que les forces de l'ordre étaient toujours en place.

- Pour nous sauver, le Commandant du Camp militaire NYABISINDU a pris avec lui (dans son véhicule) les deux garçons tendus et ainsi nous sommes rentrés avec les autres (qui étaient finalement convaincus) à leur insu. Notez que tout cela s'est passé après leur avoir donné la prime de 20.000 FRW. La faute du Ministère, disait l'Orchestre, était d'avoir échanger les véhicules sans le consulter !!!.

Cela relève peut-être de leur caractère difficile ou, et là c'est vraiment regrettable pour des garçons que nous pensions être membres du futur Orchestre national, des drogues qu'il ont l'habitude de s'administrer. Je signale que lors de ladite soirée, je les ai moi-même attrapés en fumant de la chanvre. Le même état les a poussés à refuser de charger et décharger les instruments de musique qu'ils avaient utilisés pour toute la soirée.

- En conclusion

Plusieurs cas similaires ont falli se produire à maintes reprises et chaque fois pour des raisons qui ne tiennent pas debout.

Les gens se sent toujours montés la tête même devant le Ministre et rapporte toujours.

RAPPORT DE LA SOIREE DANSANTE DU 6/8/1977

A NYABISINDU.

L'Orchestre IMPALA se méfie actuellement du Ministère de la Jeunesse, cela s'est prouvé dernièrement lorsqu'il a animé une soirée dansante à NYABISINDU. Le problème s'est posé surtout pour le transport :

Le Ministère de la Jeunesse avait accordé à l'Orchestre deux véhicules = 1 TOYOTA Camionnette pour le transport instruments et 1 Combi pour les musiciens. Cependant, le Combi devait les transporter jusqu'à destination et revenir le même jour pour une autre mission, le Président de la Cour Suprême avait aussi promis de livrer un autre véhicule pour le voyage retour.

Après la soirée, e.à.d. le matin, la Cour Suprême nous a envoyé 1 Camionnette Peugeot 404. Immédiatement tout le groupe, entraîné par son Chef, s'est monté la tête et ne voulait pas rentrer à bord du véhicule à sa disposition.

Ce n'est pas tout - - Le Chef de l'Orchestre lui-même et 1 membre nommé RUBANGURA ont menacé les Agents du Ministère de la Jeunesse (Monsieur BIKINDI Simon et NTAGWABIRA Alphonse) qui les accompagnaient, leur ont préféré des injures devant les autorités de NYABISINDU encore présents, jusque même à les battre heureusement que les forces de l'ordre étaient toujours en place.

- Pour nous sauver, le Commandant du Camp militaire NYABISINDU a pris avec lui (dans son véhicule) les deux garçons tendus et ainsi nous sommes rentrés avec les autres (qui étaient finalement convaincus) à leur insu. Notez que tout cela s'est passé après leur avoir donné la prime de 20.000 FRW. La faute du Ministère, disait l'Orchestre, était d'avoir échanger les véhicules sans le consulter !!!.

Cela relève peut-être de leur caractère difficile ou, et là c'est vraiment regrettable pour des garçons que nous pensions être membres du futur Orchestre national, des drogues qu'il ont l'habitude de s'administrer. Je signale que lors de ladite soirée, je les ai moi-même attrapés en fumant de la chanvre. Le même état les a poussés à refuser de charger et décharger les instruments de musique qu'ils avaient utilisés pour toute la soirée.

- En conclusion

- Plusieurs cas similaires ont falli se produire à maintes reprises et chaque fois pour des raisons qui ne tiennent pas debout.

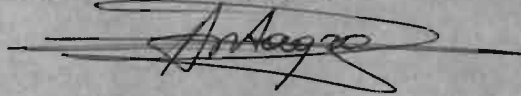
- Ces garçons se sont toujours montés la tête même devant le Ministre et on les supporte toujours.

- A l'heure où nous sommes, je crois que nul ne devrait être victime des choses bien claires, c'est pour cela qu'il faudrait faire comprendre à cet Orchestre indiscipliné, sa tâche dans une exhibition quelconque et celle des Agents du Ministère les encadrants.
- Je pense que le Ministère de la Jeunesse ne pourra quand même pas consulter l'Orchestre IMPALA, pour chaque décision en rapport avec les clubs musicaux.

Enfin: Je proposerais que le Chef et le Président de ce groupe soient convoqués par les autorités supérieures pour s'expliquer, ou bien que cet Orchestre reçoive officiellement un dernier avertissement, ce, avant tout autre activité musicale.

NYAGWABIRA Alphonse

Kigali, le 12/8/1977



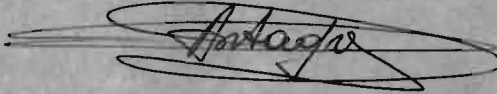
N.B. En annexe le rapport financier.

- A l'heure où nous sommes, je crois que nul ne devrait être victime des choses bien claires, c'est pour cela qu'il faudrait faire comprendre à cet Orchestre indiscipliné, sa tâche dans une exhibition quelconque et celle des Agents du Ministère les encadrants.
- Je pense que le Ministère de la Jeunesse ne pourra quand même pas consulter l'Orchestre IMPALA, pour chaque décision en rapport avec les clubs musicaux.

Enfin: Je proposerais que le Chef et le Président de ce groupe soient convoqués par les autorités supérieures pour s'expliquer, ou bien que cet Orchestre reçoive officiellement un dernier avertissement, ce, avant tout autre activité musicale.

NTAGWABIRA Alphonse

Kigali, le 12/8/1977



N.B. En annexe le rapport financier.

Rapport financier de la soirée du 6/8/1977 à NYABISINDU.

1) Recettes totales = 53.600 FRW

2) Répartition =

a) frais d'organisation 15% soit 8.040 FRW

b) orchestre (forfait) 20.000 FRW

c) prime du technicien = 10% soit 5.360 FRW

TOTAL = 33.400 FRW

3) Dépenses =

a) 2 repas = dîner et petit déjeuner = 2.470 FRW

b) Rapprovisionnement (au cours de la soirée) = 2.050 FRW

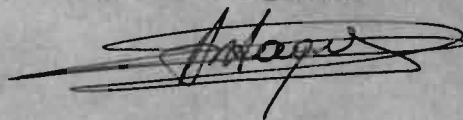
c) Chargement et déchargement instruments = 2 fois = 600 FRW

TOTAL = 2.470 FRW + 2.050 FRW + 600 FRW = 5.120 FRW

TOTAL = 33.400 FRW + 5.120 FRW = 38.620 FRW.

Reste = 53.600 FRW - 38.620 FRW = 15.080 FRW.

NTAGWABIRA Alphonse.



Cl. Louisa

Rapport de la Caisse de la soirée du 31/7/1976
animée par l'Orchestre IMPALA à BYUMBA.

1) Recettes totales : 43.900 Frs

2) Répartition des recettes :

a) - Orchestre	:	15.000 Frs
- Préfecture 15% soit :		6.585 Frs
- Technicien :		
a) Prime : 10% soit	:	4.390 Frs
b) Location Amplis (2)	:	<u>5.000 Frs</u>
	TOTAL	: 9.390 Frs

b) TOTAL réparti = 15.000F + 6.585F + 9.390F = 30.975Frs

3) Dépenses du côté du Misesness

- Rafraîchissement : pour 15 personnes.

a) Au cours de la soirée

- 4 primus par personne		
soit : 60F x 4 x 15	=	3.600 Frs
- 2 Caisses de Fanta		
480F x 2	=	960 Frs
- 2 brochettes par personne =		
20F x 30	=	600 Frs
TOTAL = 3.600F + 960F + 600F	=	<u>5.160 Frs</u>

b) Le matin (après la soirée)

1 caisse de primus	=	720 Frs
1 caisse de Fanta	=	<u>480 Frs</u>
	TOTAL	<u>1.200 Frs</u>

TOTAL rafraîchissement : 5.160F + 1.200F = 6.360 Frs

- Payment repas	=	4.000 Frs
- Location peaux de batterie	=	1.500 Frs
- Chargement et déchargement des instruments	=	600 Frs

TOTAL GENERAL = 30.975F + 6.360F + 4.000F + 1.500F + 600F = 43.435 FRS

Reste en caisse = 43.900 F - 43.435 F = 465 Frs (QUATRE CENT SOIXANTE CINQ FRANCS)

- N.B. 1) Il reste à payer : - 5.000 F (A l'Orchestre pour faire en tout 20.000F, montant de leur prime)
- 5.000 F (Au Technicien car on lui devait pour la location de ses amplificateurs)
- 1.200 F (A l'Ecole de BYUMBA qui nous a nourri car la facture s'élève à 5.200F)

Ces 1.200 F sont restés impayés, car avant la soirée on s'était convenu avec le Préfet de BYUMBA de ne pas dépasser la somme de 4.000 F pour la préparation des repas et on lui avait payé en conséquence. C'est après notre retour à KIGALI que le Frère Directeur de l'Ecole de BYUMBA nous a communiqué la facture détaillée de ces repas (ce qui est plus raisonnable); nous attendons alors cette facture pour la régler totalement.

- 2) Le processus habituel de distribution des recettes a été modifié du fait que celles-ci ont été peu élevées.

Le Responsable de la Caisse
NTAGWABIRA Alphonse.-



Rapport de la caisse de la soirée du 7/8/1976
à l'hôtel IMPALA animée par l'orchestre IMPALA.

1) - Recette totale = 87.200 Frw.

- Manquant (par le vendeur) 200 Frw

2) Répartition des recettes :

- O.R.T.P.N. = 30 % soit 26.160 Frw.

- Orchestre = 20.000 Frw.

- Technicien =

a) Prime : 10 % soit : 8.720 Frs

b) Location Amplis 10 % : 8.720 Frs

TOTAL réparti = 26.160 Frw + 20.000 Frs + 17.440 Frw = 63.600 Frw.

3) Dépenses du côté du Mijeunesse.

- Prime restante du technicien sur les dépenses de la soirée du 31/7/1976 :
5.000 Frs.

- Rafraichissements pour 15 personnes

- 4 primus par personne soit : $60 F \times 4 \times 15 = 3.600$ Frs

- 3 caisses de Panta : $480 F \times 3 = 1.440$ Frs

- 3 brochettes/personne soit : $40F \times 3 \times 15 = 1.800$ Frs

TOTAL rafraichissements = 3.600 Frs + 1.440 Frs + 1.800 Frs = 6.840 Frw.

- Location batterie = 1.500 Frw.

- Location véhicule pour transport des instruments = 1.700 Frw.

- Prime du chauffeur + vendeur (MAHUKU) = 1.500 Frw.

Une partie de la prime restante de l'orchestre (à Byumba) = 1.000 Frw

- Chargement et déchargement instruments = 450 Frw.

TOTAL des dépenses = 5.000 Fr + 6.840 Fr + 1.500 Fr + 1.700 Fr + 1.500 Fr + 1.000 Fr
+ 450 Fr = 17.990 Frw.

TOTAL général : 63.600 Frw + 17.990 Frw = 81.590 Frw.

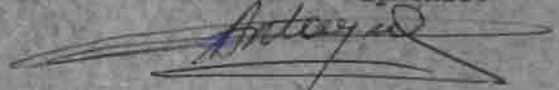
Reste en caisse = 87.200 F - 81.590 Fr = 5.610 F - 200 F (manquant) = 5.410 Frw.

(Cinq mille quatre cent dix francs).

N.B. De ces 5.410 Frs nous payerons la facture totale de Byumba dès qu'elle vous sera présentée. Avec le reste nous pourrons payer une avance pour faire préparer les repas de l'Orchestre SALUS POPULI de l'UNE qui se produira à Kigali Samedi le 14/8/1976.

Le Responsable de la caisse

NTAGWABIRA Alphonse.-



Rapport de la caisse de la soirée du 14/8/1976 animée par
l'orchestre SALUS POPULI de l'UNR à l'hôtel KIYOVU.

1) Recettes totales = 30.700 Frw.

2) Répartition des recettes :

- O.R.T.P.N. 30 % soit = 9.210 Frw.

- Mijeunesse 20 % soit = 6.140 Frw.

- Orchestre 50 % soit = 15.350 Frw.

3) Dépenses du côté du Mijeunesse :

- Achat carburant à Butare (60 l) 1.800 Frw.

- Rafrachissement (au cours de la soirée)

* 5 Marakuja = 40 F × 5 = 200 Frw.

* 10 Whisky = 80 F × 10 = 800 Frw.

* 1 caisse de primus = 720 Frw

* 1 caisse de Panta = 480 Frw.

TOTAL rafrachissement : 2.200 Frw.

- 2 repas pour le chauffeur.

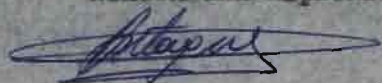
(Souper et déjeuner) = 320 Frw.

TOTAL Dépenses : 1.800 Frw + 2.200 Frw + 320 Frw = 4.320 Frs.

Reste en caisse : 6.140 Frw - 4.320 Frw = 1.820 Frw (mille huit cent vingt francs)

Le Responsable de la caisse

NTAGWABIRA Alphonse.-



Rapport de la Caisse de la soirée du 31/7/1976
animée par l'Orchestre IMPALA à BYUMBA.
=====

- 1) Recettes totales : 43.900 Frs
- 2) Répartition des recettes :

a)	- Orchestre	: 15.000 Frs
	- Préfecture 15% soit :	6.585 Frs
	- Technicien :	
	a) Prime : 10% soit	: 4.390 Frs
	b) Location Amplis (2)	: <u>5.000 Frs</u>
	TOTAL	: 9.390 Frs

b) TOTAL réparti = 15.000F + 6.585F + 9.390F = 30.975Frs

3) Dépenses du côté du Mijeunesaa

- Rafraichissement : pour 15 personnes.

a) Au cours de la soirée

-	4 primus par personne	
	soit : 60F x 4 x 15	= 3.600 Frs
	- 2 Caisses de Fanta	
	480F x 2	= 960 Frs
	- 2 brochettes par personne	
	20F x 30	= 600 Frs
	TOTAL = 3.600F + 960F + 600F	= <u>5.160 Frs</u>

b) Le matin (après la soirée)

	1 caisse de primus	= 720 Frs
	1 caisse de Fanta	= <u>480 Frs</u>
	TOTAL	: <u>1.200 Frs</u>

TOTAL rafraichissement : 5.160F + 1.200F = 6.360 Frs

- Payement repas = 4.000 Frs
- Location peaux de batterie = 1.500 Frs
- Chargement et déchargement des instruments = 600 Frs

TOTAL GENERAL = 30.975F + 6.360F + 4.000F + 1.500F + 600F = 43.435 FRs

Reste en caisse = 43.900 F - 43.435 F = 465 Frs (QUATRE CENT SOIXANTE CINQ FRANCS)

- N.B. 1) Il reste à payer :
- 5.000 F (A l'Orchestre pour faire en tout 20.000F, montant de leur prime)
 - 5.000 F (Au Technicien car on lui devait pour la location de ses amplificateurs)
 - 1.200 F (A l'Ecole de BYUMBA qui nous a nourri car la facture s'élève à 5.200F)

Ces 1.200 F sont restés impayés, car avant la soirée on s'était convenu avec le Préfet de BYUMBA de ne pas dépasser la somme de 4.000 F pour la préparation des repas et on lui avait payé en conséquence. C'est après notre retour à KIGALI que le Frère Directeur de l'Ecole de BYUMBA nous a communiqué la facture détaillée de ces repas (ce qui est plus raisonnable); nous attendons alors cette facture pour la régler totalement.

- 2) Le processus habituel de distribution des recettes a été modifié du fait que celles-ci ont été peu élevées.

Le Responsable de la Caisse
NTAGWABIRA Alphonse.-



RAPPORT DE LA CAISSE DE LA SOIREE DU 26/8/1976 ANIME PAR
L'ORCHESTRE IMPALA A L'HOTEL IMPALA.

=====

- Recettes Totales : 27.400 Frw.

- Répartition des recettes:

- O R T P N 30 % Soit. 8.220 Frw.
- Prime de l'orchestre : 8100 Frw. (1 partie)
- Raffraichissement : 3.780 Frw.
- Prime Chauffeurs + vendeurs : 1500 Frw
- Chargement et déchargement instrument : 450 Frw.
- Location batterie (peaux) = 1500 Frw

T O T A L. = 23.550 Frw.

- Réception de l'Orchestre et du groupe folklorique revenant de l'aéroport
pour accompagner le Premier Ministre Tanzanien :

3.700 Frw.

T O T A L des dépenses: 23.550 Frw + 3.700 Frw : 27.250 FRW.

Reste en caisse: 27.400 Frw - 27.250 Frw: 150 FRW. (Cent cinquante francs)

Le Responsable de la caisse

NTAGVABIRA Alphonse



RAPPORT DE LA CAISSE DE LA SOIREE DU 25/9/1976,
à l'Hôtel INPALA par l'Orchestre IMPALA.

-Recette totales : 50.400 Fr

-Manquant : 1.850 Fr

-Répartition des recettes :

-ORTPN : 30% soit 15.120 Fr

-Orchestre : 8.000 Fr (une partie de leur Prime)

-Technicien: 8.000 Fr (c.à.d; 10% + 1 partie de la location
de ses amplificateurs).

-Dépenses du côté du Ministère de la Jeunesse:

-Location véhicule pour le transport des instruments : 2.600 Fr

-Raffraichissements (1 partie) = 2.100 Fr

-Chargements des instruments (3 fois) = 830 Fr

-Primes aux vendeurs = 600 Fr

TOTAL: 15.120 Fr + 8.000 Fr + 8000 Fr + 2100 Fr + 830Fr + 600Fr = 37.250 FRW.-

RESTE: 50.400 Fr - (37.250 Fr + 1.850(manquant)) = 11.300 Frw.

N.B.: De cette somme qui reste, on a remboursé la dette contactée à GISENYI lors du dernier Sommet de la Tripartite. Somme qui a servi à la restauration de l'Orchestre IMPALA. 10.000 Frw remboursés par le Directeur Général des Sports et Loisirs, 1.300 Frw remboursés par moi-même.

Il reste à payer pour cette soirée :

-12.000 Frw à l'Orchestre (car la prime est de 20.000 Frw).

- 7.040 Frw au Technicien, car sa prime est de 10% soit 5.040 Frw et 10.000 Frw pour la location de ses amplificateurs.

En tout c'est 15.040 Frw or, on lui a donné seulement 8.000 Frw.-

Le Responsable de la soirée,

NTAGWABIRA Alphonse.-



Par transmission et
approbation

Ce 4/8/77

Rapport financier de la soirée du 30 juillet 1977
au Café IMPALA.

- Recettes totales = 110.900 FRW

- Répartition des recettes

- ORTPN : 30% soit	:	33.270 FRW
- Orchestre	:	20.000 FRW
- Technicien 10% soit	:	11.090 FRW
- TOTAL		<u>64.360 FRW</u>

- Dépenses

- Achat carburant + huile à moteur :	1.300 FRW
- Raffraichissement :	<u>6.880 FRW</u>
	8.180 FRW

- Manquant: MAHUKU : 980 FRW

TOTAL Général : 64.360 FRW + 8.180 FRW + 980 FRW = 73.520 FRW

Reste en caisse = 110.900 FRW - 73.520 FRW = 37.380 FRW

Le Caissier

NTAGWABIRA Alphonse.

Kigali, le 4 août 1977.



Rapport financier de la soirée du 30 juillet 1977
au Café IMPALA.

- Recettes totales = 110.900 FRW

- Répartition des recettes

- ORTPH : 30% soit : 33.270 FRW
- Orchestre : 20.000 FRW
- Techniciens 10% soit : 11.090 FRW
- TOTAL 64.360 FRW

- Dépenses

- Achat carburant + huile à moteur : 1.300 FRW
- Raffraichissement : 6.880 FRW
8.180 FRW

- Manquant: MAHUKU : 980 FRW

(NB. Ce manquant a été régularisé par MAHUKU)

TOTAL Général : 64.360 FRW + 8.180 FRW + 980 FRW = 73.520 FRW

Reste en caisse = 110.900 FRW - 73.520 FRW = 37.380 FRW

+ 980 Frw
38.360 Frw

Le Caissier

NTAGWAMIRA Alphonse.

Kigali, le 4 août 1977.



Rapport financier de la soirée du 30 juillet 1977
au Café IMPALA.

- Recettes totales = 110.900 FRW

- Répartition des recettes

- ORTPN : 30% soit	:	33.270 FRW
- Orchestre	:	20.000 FRW
- Technicien 10% soit	:	11.090 FRW
- TOTAL		<u>64.360 FRW</u>

- Dépenses

- Achat carburant + huile à moteur :	1.300 FRW
- Raffraichissement :	<u>6.880 FRW</u>
	8.180 FRW

- Mancant: MAHUKU : 980 FRW

TOTAL Général : 64.360 FRW + 8.180 FRW + 980 FRW = 73.520 FRW

Reste en caisse = 110.900 FRW - 73.520 FRW = 37.380 FRW

Le Caissier

NTAGWAHIRA Alphonse.

Kigali, le 4 août 1977.



Rapport financier de la soirée du 30 juillet 1977
au Café IMPALA.

- Recettes totales = 110.900 FRW

- Répartition des recettes

- ORTPH : 30% soit	:	33.270 FRW
- Orchestre	:	20.000 FRW
- Technicien 10% soit	:	<u>11.090 FRW</u>
- TOTAL		64.360 FRW

- Dépenses

- Achat carburant + huile à moteur :	1.300 FRW
- Raffraichissement :	<u>6.880 FRW</u>
	8.180 FRW

- Manquant: MANUKU : 980 FRW

TOTAL Général : 64.360 FRW + 8.180 FRW + 980 FRW = 73.520 FRW

Reste en caisse = 110.900 FRW - 73.520 FRW = 37.380 FRW

Le Caissier

NTAGWAHIRA Alphonse.

Kigali, le 4 août 1977.



A transmettre au Ministre
suite à sa demande.

~~Signature~~

12/7/77

BCA

Dites à M^r NKULIKIYINKA Jean
que j'attends toujours les rapports
des soirées d'langantes.

Signature
1987

Rapport financier des soirées dansantes organisées
par le Ministère de la Jeunesse du 1er juillet au
5 juillet 1977

I. Le 1er juillet 1977 au Café IMPALA avec l'Orchestre SUPER ALLOUEETS.

Recettes totales : 51.000 FRW

- L'Orchestre avait loué nos instruments à 30.000 FRW et s'est débrouillé
pour tous les autres frais.

- Dépenses du côté du Ministère de la Jeunesse:

1) Prime du Technicien: 10% des recettes soit : 5.100 FRW

2) Raffraichissement pour un agent du Ministère de la Jeunesse: 500 FRW

TOTAL: 5.100 FRW + 500 FRW = 5.600 FRW

Somme disponible : 30.000 FRW - 5.600 FRW = 24.400 FRW ✓

II. Le 2 juillet au Café IMPALA avec l'Orchestre IMPALA

- Recettes totales = 75.800 FRW

- Manquants = MUNYANKINDI : 500 FRW

SENDASHONGA : 759 FRW

1.259 FRW —

1) Répartition des recettes:

- O.R.T.P.N.: 30% soit = 22.740 FRW —

- Technicien 10% soit = 7.580 FRW —

- Prime de l'Orchestre = 25.000 FRW — (20.000FRW(ordinaire)

5.000FRW (dette)

TOTAL : 55.320 FRW

2) Dépenses:

- Achat carburant : 1.000 FRW —

- Raffraichissement: 7.300FRW —

TOTAL : 8.300 FRW

Reste: 75.800 FRW - (55.320 FRW + 8.300 FRW) = 12.180 FRW

Somme disponible = 12.180 FRW - 1.259 FRW (manquants) = 10.921 FRW ✓

III. Le 4 juillet au Café IMPALA avec les Orchestres : Les FELLOWS et les CITADINS.

- Recettes totales = 67.200 FRW

- Manquants : - RUCYAHANA = 800 FRW

- RUGARAVU = 100 FRW

900 FRW

.../...

- Répartition :

- O.R.T.P.N.: 30% soit: 20.160 FRW
 - Technicien: 10% soit: 6.720 FRW
 - Orchestres: 40% soit: 26.880 FRW
- TOTAL : 53.760 FRW

- Dépenses :

- Raffraichissements : 3.648 FRW
- Reste : 67.200 FRW - (53.760 + 3.648 FRW) = 9.792 FRW
- Somme disponible : 9.792 FRW - 900 FRW (manquants) = 8.892 FRW ✓

IV. Le 5 juillet à KANOMBE avec les orchestres IMPALA et les COPAINS

- Recettes totales : 63.950 FRW → *cette somme n'est pas divisible par 860*
- Manquants : - SENDASHONGA : 270 FRW
- MAHUKU : 700 FRW
- NUGEMANGANGO: 200 FRW

TOTAL: 1.170 FRW —

- Primes orchestres: 50% soit 31.976 FRW
- Raffraichissement: 7.860 FRW —
- Achat carburant : 1.000 FRW —
- Chargement et déchargement instr. (2fois)

800 FRW

TOTAL : 41.636 FRW

Reste : 63.950 FRW - 41.636 FRW = 22.314 FRW

Somme disponible : 22.314 FRW - 1.170 FRW (manquants) = 21.144 FRW ✓

TOTAL somme disponible : 24.400 FRW + 10.921 FRW + 8.892 FRW + 21.144 FRW
= 65.357 FRW

Conclusions:

1) TOTAL des manquants :

- 1) MUNYANKINDI : 500 FRW
- 2) MAHUKU : 700 FRW
- 3) SENDASHONGA : 270 FRW + 759 FRW = 1.029 FRW
- 4) HUGARAVU : 100 FRW
- 5) HUCYAHANA : 800 FRW
- 6) NUGEMANGANGO: 200 FRW

TOTAL: 3.329 FRW

2) Pour toutes ces soirées nous n'avons gagné que :

15.357 FRW, vu les 50.000 FRW que nous avons libérés pour la préparation de "la salle aviation" de KANOMBE.

N.B. Le Commandant NTAHOBALI à qui la somme fut livrée n'a pas encore donné les comptes détaillées de son utilisation.

NTAGWABIRA Alphonse
Le 8/7/1977

*Telephones - lui
pour lui demand-
der.*

		DEPENSES							
Receites	Decheute	Recheute	Technicien	ORTPN	Reparach.	manquant	Divers	Solde	
50.000 *	1/7/1977	21.000	5.100	—	500 (1)	—	—	24.400	
75.800	2/7/1977	25.000	7.580	22.740	7.300	1.259	1.000	10.921	
67.200	4/7/1977	26.880	6.720	20.160	3.648	900	—	8.892	
63.950	5/7/1977	31.976	—	—	7.860	1.170	1.800	21.144	
257.950		104.856	19.400	48.900	19.308	3.329	2.800	65.357	
100%		40,7	7,5	16,6	7,5	1,3	1,1	25,3	

Entre une avec Shyirambwe
(Autare)

1) Coopérative : ABATIGANDA

- fondée 1975

- Mukazi

- yatangize ibinga cultures uhorie

- changea d'orientation en juin 1975

- kubera kubumunira kubera
bwa Bampamba na Coopérative

- Kubaka inzu y'iduka ikodeshwa.
- +3000 par mois

- Kuyigira iduka

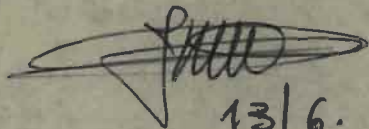
nombo

- 7 membres = { Abasore
Abakuru

- Kumenya neza niba ako bali

{ ali mu MINASSOCOPE
MI JEUNESSE

A transmettre pour
approbation


13/6.

Alphonse

- 1) Prière de me dire où vous gardez
l'argent qui reste nyunda ya
za soirées dansante.
- 2) Combien avons-nous actuellement?
14/6

RAPPORT FINANCIER DE LA SOIREE DU 4 JUIN 1977
A KIBUNGO

14/6/77

- Recettes totales : 75.000 Frs
- Répartition des recettes :
- Prime du technicien = 10% soit 7.500 Frs
 - Préfecture = 15% soit 11.250 Frs
 - Prime de l'orchestre = 20.000 Frs + 5.000 Frs
(dettes antérieures)

- Dépenses :
- Séjour des musiciens
 - 1) Repas (souper + déjeuner) 2.578 Frs
 - 2) Raffraichissements : 2.820 Frs
 - TOTAL : 5.398 Frs

- Chargement des instruments: (1fois) 300 Frs
- Achat carburant 40l pour 2 véhicules :
1.232 Frs à 30,8Frs le litre

-Reste : 75.000 Frs - (11.250 Frs + 7.500 Frs + 25.000 Frs + 5.398 Frs + 1.232 Frs + 300 Frs) = 24.320 Frs

NTAGWABIRA Alphonse



A classer

RAPPORT FINANCIER DE LA SOIREE DU 4 JUIN 1977
A KIBUNGO

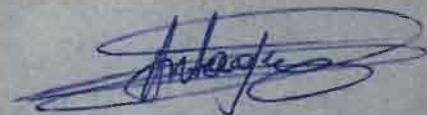
- Recettes totales : 75.000 Frs
- Répartition des recettes :
 - Prime du technicien = 10% soit 7.500 Frs
 - Préfecture = 15% soit 11.250 Frs
 - Prime de l'orchestre = 20.000 Frs + 5.000 Frs
(dettes antérieures)

- Dépenses :
 - Séjour des musiciens
 - 1) Repas (souper + déjeuner) 2.578 Frs
 - 2) Raffraichissements : 2.820 Frs
 - TOTAL : 5.398 Frs

 - Chargement des instruments: (1fois) 300 Frs
 - Achat carburant 40l pour 2 véhicules :
1.232 Frs à 30,8Frs le litre

- Reste : 75.000 Frs - (11.250 Frs + 7.500 Frs + 25.000 Frs + 5.398 Frs + 1.232 Frs + 300 Frs) = 24.320 Frs

NTAGWABIRA Alphonse



A classe : orchestre Supala

RAPPORT FINANCIER DE LA SOIREE DU 4 JUIN 1977

A KIBUNGO

- Recettes totales : 75.000 Frs

- Répartition des recettes : - Prime du technicien = 10% soit 7.500 Frs
- Préfecture = 15% soit 11.250 Frs
- Prime de l'orchestre = 20.000 Frs + 5.000 Frs
(dettes antérieures)

- Dépenses :

- Séjour des musiciens
1) Repas (souper + déjeuner) 2.578 Frs
2) Raffraichissements : 2.820 Frs
TOTAL : 5.398 Frs

- Chargement des instruments: (1fois) 300 Frs

- Achat carburant 40l pour 2 véhicules :
1.232 Frs à 30,8Frs le litre

- Reste : 75.000 Frs - (11.250 Frs + 7.500 Frs + 25.000 Frs + 5.398 Frs + 1.232 Frs + 300 Frs) = 24.320 Frs

NTAGWABIRA Alphonse



Dactylo 3 copies

Rapport financier de la soirée du 4 juin 1977
à KIBUNGO

Recettes totales : 75.000 Ffr

Répartition des recettes:

- Prime du technicien: 10% soit 7.500 Ffr

- Préfecture: 15% soit 11.250 Ffr

- Prime de l'orchestre: 20.000 Ffr + 5.000 Ffr

Dépenses (dettes antérieures)

- Séjour des musiciens

1) Repas (souper + déjeuner)

2.578 Ffr

2) Raffraichissements: 2.820 Ffr

TOTAL: 2.578 Ffr + 2.820 Ffr = 5.398 Ffr

- Chargement des instruments: (1 fois)

300 Ffr.

-achat carburant Gal pour 2 véhicules:

1232 Ffr à 30,8 Ffr le litre

Reste = 75.000 Ffr - (11.250 Ffr + 7.500 Ffr + 25.000 Ffr + 5.398 Ffr + 1232 Ffr + 300 Ffr) = 24.520 Ffr

PTABWABIRA Rhonoe



Ce 8/6/77

Rapport de la soirée dansante du 29 mai 1977 au
Café IMPALA.

Le but de cette soirée dansante était de récolter les recettes devant être la subvention aux sinistrés de la Commune Urbaine de NYARUGENGE.

Les orchestres ayant animé la soirée sont : IMPALA, Les Citadins et les Super Allouettes de Kigali.

Le côté "musique" de la soirée était excellent, tous ces trois orchestres ont bien assuré l'animation.

Les recettes ont été minimes, pour une cause triple :

- a) La soirée était mal placée : Un dimanche.
- b) La veille un autre orchestre s'y était exhibé
- c) Le tarif des entrées était fort élevé (250 Fr et 400 Fr).

Vous trouverez le rapport financier en annexe

N.B.: Les orchestres - IMPALA et les Citadins sont rentrés très mécontents.

* En effet : - Ces deux orchestres nous avaient aidés le 14/mai/77 lorsqu'ils avaient animé la soirée dansante gratuitement avec les Fellows. Cette fois là (le 29) il leur fallait une prime, la prime devait à mon avis être de 20.000 Frw par orchestre comme d'habitude, puisque ceux-ci étaient appelés pour la seconde fois alors que les autres s'étaient rendus ailleurs pour gagner assez d'argent.

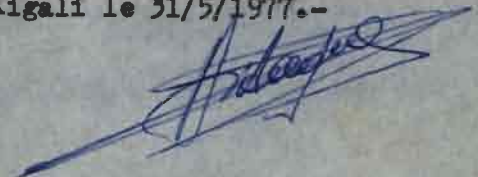
* En outre, nous avons donné 1.000 Frs/membre de ces 2 orchestres ce qui fait 16.000 Frs/16 membres et c'est insuffisant.

Ainsi, je voudrais vous proposer ceci :

- a) Qu'on leur donne le reste de la prime qu'ils réclament soit = 24.000 Frw.
- b) Ou bien qu'on convoque les 2 Chefs et qu'ils soient convaincus par une autorité compétente, afin d'éviter des malentendus pour les prochains appels du genre similaire.

NTAGWABIRA Alphonse.

Kigali le 31/5/1977.-



Rapport de la soirée dansante du 29 mai 1977 au
Café IMPALA.

Le but de cette soirée dansante était de récolter les recettes devant être la subvention aux sinistrés de la Commune Urbaine de NYARUGENGE.

Les orchestres ayant animé la soirée sont : IMPALA, Les Citadins et les Super Allouettes de Kigali.

Le côté "musique" de la soirée était excellent, tous ces trois orchestres ont bien assuré l'animation.

Les recettes ont été minimes, pour une cause triple :

- a) La soirée était mal placée : Un dimanche.
- b) La veille un autre orchestre s'y était exhibé
- c) Le tarif des entrées était fort élevé (250 Fr et 400 Fr).

Vous trouverez le rapport financier en annexe

N.B. : Les orchestres - IMPALA et les Citadins sont rentrés très mécontents.

* En effet : - Ces deux orchestres nous avaient aidés le 14/mai/77 lorsqu'ils avaient animé la soirée dansante gratuitement avec les Fellows. Cette fois là (le 29) il leur fallait une prime, la prime devait à mon avis être de 20.000 Frw par orchestre comme d'habitude, puisque ceux-ci étaient appelés pour la seconde fois alors que les autres s'étaient rendus ailleurs pour gagner assez d'argent.

* En outre, nous avons donné 1.000 Frs/membre de ces 2 orchestres ce qui fait 16.000 Frs/16 membres et c'est insuffisant.

Ainsi, je voudrais vous proposer ceci :

- a) Qu'on leur donne le reste de la prime qu'ils réclament soit = 24.000 Frw.
- b) Ou bien qu'on convoque les 2 Chefs et qu'ils soient convaincus par une autorité compétente, afin d'éviter des malentendus pour les prochains appels du genre similaire.

NTAGWABIRA Alphonse.

Kigali le 31/5/1977.-



Rapport financier de la soirée du 28 mai 1977 au Café
IMPALA.

- Recettes totales :

- manquants :

- Somme réelle :

- Dépenses engagées (raffraichissements)

a) nombre de personnes supportées :

7 IMPALA

9 Citadins

10 Super allouette

1 Chauffeur

8 personnes du Rajeunesse

35 personnes

b) Total des rafraichissements :

(facture en annexe)

- Prime aux orchestres :

1) IMPALA :	7.000 FRW
2) Citadins :	9.000 FRW
3) Super Allouette :	gratuit

TOTAL : 16.000 FRW

(pièces en annexe)

- Somme disponible :

- le Caissier : NSENGIJUMVA Aphodis

- les Coordinateurs : NKULIKIYINKA J.B.

NTAGWABIRA Ephorse

Fait à Kigali le 31/mai/1977.

Q

provisoirement

H Ce 17/00777

Rapport financier de la soirée du 14 mai 1977

au Café IMPALA

- Recettes totales : 103.700 Fmw

- manquants : 100 Fmw par HATUKU
20 Fmw par SENDASHONOA.
120 Fmw

- Somme réelle : 103.700 Fmw - 120 Fmw (manquants) = 103.580 Fmw

- Dépenses engagées (raffraîchissements)

a) nombre de personnes supportées :

7 IMPALA
8 FELLOWS
9 Citadins
1 Technicien
8 personnes de jeunesse
2 Chauffeurs
35 personnes

b) TOTAL des rafraîchissements : 11.767 Fmw + 240 Fmw =

12.007 Fmw
(factures en annexe)

Somme disponible : 103.580 Fmw - 12.007 Fmw =
91.573 Fmw

- le caissier : NSENGIYUMVA Théodore

- les Coordinateurs : NKULI KIZINKA J.B

- NTA GWA BIRTA Alphonse

17/5/1977

Fait à Kigali le 17 mai 1977


Café L'IMPALA
90 ORTPM

Facture no 36/77

Kigali le 15 Mai 1977

M Nsengiyumva Apipodis

doit

nombre	libellé	prix unitaire	montant
6	Brochettes	40	240
	Consommation brochettes Orchestre Les Fellows		
	Nous disons deux cent quarante Francs (240 Frs) Le Gérant de L'IMPALA Nsengiyumva Pierre		
			

Pour transmission

Ce 10/5/77

A transmettre au Ministre suite à sa demande.

Alphonse

justifiez vos calculs.

~~10/5~~
10/5

~~10/5~~
10/5

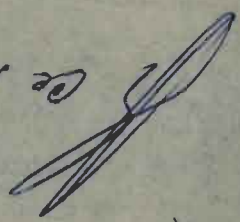
Ce rapport est assez clair, je ne vois pas ce qu'il y a à justifier.

10/5

Note

Il des dettes de ce genre se contactent pendant
une soirée a été définitive et qu'elle ne
peut pas servir dans les jours d'ordure
et le Technicien reçoit alors leurs formes
incomplètes et attendent d'autres copies
ultérieures pour composer
le nouveau document en annexe les 3 rapports
financiers le titre d'exemple.

des inclusions ont été dérangées à propos
le Samedi 30/4/77 matin, changes demandés
refus et redéclarés si ce n'est l'ordre matin.
des Notes qui ils ont été changés au départ
du régime par l'ordure définitivement.



Ce 12/5/77

8/2/77

~~MM~~
1/5

- 2) Quelles sont les 3 fois où les
intervenus ont été chargés et
de charges ?
- 1) Dans quelle condition les dettes
antérieures ont-elles été contractées ?
notre rapport ont-elles été contractées ?

Répondre à la question du Secrétaire.

Aghno use

Rapport financier de la soirée du 30/4/1977 à
Cyanoucu par l'orchestre MPALA

1) Recettes totales : 135.100 Fmw

2) Répartition des recettes :

- Préfecture : 15% soit 20.265 Fmw
- Technicien : 10% soit 13.510 Fmw
- Orchestre forfait 20.000 Fmw

TOTAL:

53.775 Fmw

3) Dépenses :

- frais de séjour des musiciens pendant
4 jours = 29.520 Fmw (de vendredi à lundi)
- Achat carburant 100 litres : $36 \text{ Fmw} \times 100 = 3.600 \text{ Fmw}$
- Remboursement dettes antérieures?
 - a) A l'orchestre MPALA : 10.000 Fmw
 - b) Au technicien = 4.000 Fmw
- Chargement & déchargement des instruments :
 $400 \text{ Fmw} \times 3 \text{ fois} = 1.200 \text{ Fmw}$

→ il a été payé le 3/4 je trouve.
J L/S

TOTAL = 29.520 Fmw + 3.600 Fmw + 14.000 Fmw + 1.200 Fmw = 48.320 Fmw

4) Reste : 135.100 Fmw - (53.775 Fmw + 48.320 Fmw) = 33.005 Fmw
(rente trois mille ~~deux~~ cent cinquante francs)

NTAGWABIRA Alphonse


Ce 10/5/77

A transmettre

Il faudrait qu'on nous indique où verser cet argent recueilli lors des spectacles et des soirées dansantes.

Alphonse
pour exécution

~~JTTT~~
14/4/1977.

Division Folk. + Loisirs

- Il me semble que l'orch. Empala avait ouvert 1 compte géré par le M. Jemasse (Musabe).
- Musabe a fait renonç. de son droit de signature au gestionnaire → le vérifier et connaître le n° de ce compte.
- Proposer les modalités pratiques de la ~~gestion~~ gestion reine de ces recettes.

15/4/77

RAPPORT DU CONCERT ANIME PAR L'ORCHESTRE IMPALA
AU COLLEGE St ANDRE DIMANCHE LE 3/4/1977

=====

I. - Ce concert avait pour but de présenter au public les nouvelles compositions de l'Orchestre IMPALA.

Ces garçons avaient en fait, plus de 15 nouvelles chansons, cela a d'ailleurs créé l'enthousiasme chez le public durant tout le déroulement du spectacle.

- Le concert a débuté à 15 heures et pris fin à 17 h 30'.

II.- Coté Financier

1) Recettes totales = 26.800 Frw

2) Répartition des recettes:

- Location de la salle: 3.000 Frw

- Orchestre (Prime) : 13.000 Frw

- Technicien 2.680 Frw (10 % des recettes)

+ 4.000 Frw (dettes qu'on avait pour lui) ?

6.680 Frw

Location véhicule pour le transport des instruments : 1.500 Frw

TOTAL DEPENSES: 3.000 Frw + 13.000 Frw + 6.680 Frw + 1.500 Frw =

24.180 FRW

Reste en caisse = 26.800 Frw - 24.180 FRW = 2.620 Frw

NTAGWABIRA Alphonse

le 12/4/1977



Al

RAPPORT DU CONCERT ANIME PAR L'ORCHESTRE IMPALA
AU COLLEGE St ANDRE DIMANCHE LE 3/4/1977

=====

I. - Ce concert avait pour but de présenter au public les nouvelles compositions de l'Orchestre IMPALA.

Ces garçons avaient en fait, plus de 15 nouvelles chansons, cela a d'ailleurs créé l'enthousiasme chez le public durant tout le déroulement du spectacle.

II.- Coté Financier

RAPPORT DU CONCERT ANIME PAR L'ORCHESTRE IMPALA
AU COLLEGE St ANDRE DIMANCHE LE 3/4/1977

=====

I. - Ce concert avait pour but de présenter au public les nouvelles compositions de l'Orchestre IMPALA.

Ces garçons avaient en fait, plus de 15 nouvelles chansons, cela a d'ailleurs créé l'enthousiasme chez le public durant tout le déroulement du spectacle.

- Le concert a débuté à 15 heures et pris fin à 17 h 30'.

II.- Coté Financier

1) Recettes totales = 26.800 Frw

2) Répartition des recettes:

- Location de la salle: 3.000 Frw
 - Orchestre (Prime) : 13.000 Frw
 - Technicien 2.680 Frw (10 % des recettes)
+ 4.000 Frw (dettes qu'on avait pour lui)
- 6.680 Frw

Location véhicule pour le transport des instruments : 1.500 Frw

TOTAL DEPENSES: 3.000 Frw + 13.000 Frw + 6.680 Frw + 1.500 Frw =

24.180 FRW

Reste en caisse = 26.800 Frw - 24.180 FRW = 2.620 Frw

NTAGWABIRA Alphonse

le 12/4/1977

Alphonse

C/ ou encore

2,50 m par musicien

$$670 \text{ Fr} \times 2,50 = 1675 \text{ Fr.}$$

Couture : 500 Fr

$$\text{TOTAL 1 chemise : } 1.675 \text{ Fr} + 500 \text{ Fr} = \underline{2.175 \text{ Fr}}$$

$$\text{Pour 36 chemises : } 2.175 \text{ Fr} \times 36 = \underline{\underline{78.300 \text{ Fr}}}$$

NB. 1) En prenant le 2^e pantalon (B) on perd 3.600 Fr.
sur le premier

2) Si on prend la chemise M.R.N.D., on aura pu'une seule
par musicien, car celle-ci vaut plus que le 2^e dernières
chemises.

3) Par contre si on prend les deux dernières chemises
on gagne encore 5.400 Fr.

NTAGWABIRA Dec 11/76

Pour transmission

ce 17/10/76

S.

C'est dommage qu'il faut
à tout prix ménager nos instruments,
sinon, je pense qu'il fallait
organiser 1 concours musical pour
pouvoir sélectionner les 4 meilleurs
orchestres, car personnellement je ne
connais pas la capacité réelle de
ce nouveau groupe BISA.

S. 19-10-76

Note à l'attention de Monsieur le Ministre.

Concernant la commande des uniformes pour les Orchestres qui devront s'exhiber lors du prochain Sommet de l'OCAN.

La Division Folklore et Loisirs en étroite collaboration avec la Gestion des crédits voudrait qu'on fasse à temps la commande des uniformes pour les 4 orchestres pour assurer des animations lors du prochain Sommet de l'OCAN.

C'est pour cela que chaque groupe a présenté des échantillons de son uniforme pour faciliter à la Gestion de se retrouver. En fait, vous verrez que des tissus sont très variés, c'est qu'on n'a pas pu avoir un seul qui plairait à tout le monde.

Les 4 orchestres jugés capables jusqu'aujourd'hui sont :

Les IMPALA, Les FELLOWS, Les BISA et Les COPAINS. ils ont en tout 36 musiciens.

Pour chaque musicien il faut : Un pantalon et deux chemises
- moyenne pour un pantalon : 3000 Fmw.

- Pour une chemise : 2.400 Fmw.

Vue le coût total de ces uniformes, on pourrait faire en sorte qu'ils soient conservés au Ministère et ne les utiliser que pendant les représentations officielles des Orchestres. Je crois que cela durerait sans au minimum.

En achetant des uniformes un peu chers, on éviterait des dépenses annuelles pour des équipements qui ne durent que quelques mois.

Le Sommet de l'OCAN étant très peu éloigné, la Gestion attend que votre accord soit marqué pour procéder à la commande de cet équipement comme elle le fait déjà pour le Ballet National.

N.B. Vous trouverez en annexe le schéma élaboré par la Gestionnaire à propos de ces uniformes et leur coût ainsi que les échantillons de chaque orchestre.

Division Folklore et Loisirs.

NTAGWA BIKI A. NTAGWA BIKI A. ce 12/10/76

/K.E./F.M./

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTERE DE LA JEUNESSE

B.P. 1044 KIGALI

RUSHTIQA

Kigali, le.....

Monsieur l'Encadreur Communale(Tous)
S/c de Monsieur le Bourgmestre(Tous)

Objet:

Rapports d'activités.

Monsieur l'Encadreur,

Pour me permettre d'élaborer mon rapport annuel 1976, j'ai l'honneur de vous demander de m'envoyer, le plus rapidement possible, le double du rapport mensuel de l'année en cours à partir du mois d'avril 1976.

En effet, les Encadreur Régionaux se sont occupés des activités du Mouvement d'Ensemble à KIGALI pendant un certain temps qui ne leur a pas permis d'élaborer un rapport trimestriel à leur échelon. Vos rapports sont donc de grande importance. L'urgence s'impose.

Pour Le Ministre de la
Jeunesse en congé
N. N. N. S.
Secrétaire Général

Pour les 4 Orchestres pour l. OCAH

1. Impats : 8 retrousseurs : 65.200 F
8 chemises : 15.000 F
80.200 F

2. Les Capains : 15 pantalons : 29.000 F
15 chemises : 46.500 F
15 chemises : 24.500 F
118.000 F

3. Bisa
5 jachets : 20.350
5 chemises : 6.000
26.350

4. Les fellames : 8 pantalons : 21.600
8 chemises : 16.100
8 chemises : 21.400
59.100

total f. 278.650

Je crois qu'il faut présenter le
schéma au directeur mais d'abord
rapporter au Directeur après
après l'accord avec le vétérinaire
conseil.

18/10/11
Gal

O Rchestre IMPALA. (8)

1) 2 coupes pantalon par personnes ^(Jackets) jaugables
C. à d. 16 coupes de 2100 fr.

$$\rightarrow 2100 \text{ fr} \times 16 = 33.600 \text{ fr.}$$

Chez NOAHAGE.

Chemise et Pantalon combinés.

Couture = $1500 \text{ fr} \times 8 = 12.000 \text{ fr.}$

2) chemise = $350 \text{ fr} \times 2,50 = 875 \text{ fr.}$

C. à d. = $875 \text{ fr} \times 8 = 7.000 \text{ fr}$

Imc 20m. chez NOAHAGE

Couture = $500 \text{ fr} \times 8 = 4.000.$

TOTAL = $7.000 \text{ fr} + 4.000 \text{ fr} = 11.000 \text{ fr.}$

TOTAL général : 33.600 fr
12.000 fr
11.000 fr

56.600 F

par pers. : 7.075 F

Orchestre Les Copains (15)

1) 15 coupes pantalon. chez NOAMAGE.

$$c. \text{ à d.} = 2000 \text{ Fr} \times 15 = 30.000 \text{ Fr}$$

$$\text{N.B. coutures} = 500 \text{ fr} \times 15 = 7.500 \text{ fr}$$

$$\text{TOTAL} = \underline{37.500 \text{ Fr}}$$

2) 15 chemise:

15 tissus : chez NOAMAGE

$$c. \text{ à d.} = 1200 \text{ Fr} \times 15 = 18.000 \text{ Fr}$$

$$\text{coutures} = 1000 \text{ fr} \times 15 = 15.000 \text{ Fr}$$

$$\text{TOTAL} \rightarrow \underline{33.000 \text{ Fr}}$$

~~7.500~~
~~40.500~~

3) 2: chemise: IGITENGE chez NOAMAGE.

1 Gitenge = 3 chemises

5 Bitenge : 15 chemises

$$\text{Imc} = 2500 \text{ fr} \times 15 = 12.500 \text{ fr}$$

$$\text{couture} = 500 \text{ fr} \times 15 = 7.500 \text{ fr}$$

$$\text{TOTAL} \underline{20.000 \text{ fr}}$$

~~7.500~~

$$\text{TOTAL} = 37.500 \text{ fr} + 33.000 \text{ fr}$$

$$+ 20.000 \text{ fr} =$$

90.500 Fr

$$+ \underline{15.000}$$

~~105.500~~

par pers : 6.033 F

Alphonse

Qu'est-ce qu'on attend
pour régler le problème d'achat
habillement orchestres → OCAU
et ce dans la marge de
120.000 f prévus ?

Traiter les orchestres mêmement.
d'un prix fixe de même valeur
(le choix pour les chefs d'orch.
n'intervenant qu'au niveau
des couleurs éventuellement).

déterminer le coût par personne
On pourra commencer à
budgétiser les orchestres sans
litiges (Impala, Fellows, Copain)

Pour les 4 orchestres, le choix
aura lieu entre BISA et
SORA (voir projet).

16-11-76

Monsieur le Directeur,

Le Ministre est d'accord sur
l'utilisation d'une somme de 220.000 f

17-11-76